

Opportunité d'une licence professionnelle ?

Par **jylu**, le **15/07/2019** à **13:27**

Bonjour à tous,

Je viens vers vous afin d'avoir des avis extérieurs. Je lis souvent ce forum, et je sais qu'il y a des étudiants, mais aussi des professionnels.

Je vous explique ma situation, enfin le dilemme.

J'ai obtenu mon BTS notariat. J'ai postulé en licence professionnelle métier du notariat (dans une seule fac, je sais c'était risqué ?). Suite à l'entretien j'étais persuadée de ne pas être sélectionnée ?

Donc j'ai candidaté à des offres chez des notaires. J'ai deux entretiens, les deux pour des postes en CDI...

Je viens d'apprendre que j'ai été acceptée en licence professionnelle, contre toute attente.

Je ne sais que choisir ! Est-il plus intéressant de continuer en licence professionnelle ou d'accepter un CDI ? Aurais-je autant de facilité à trouver un CDI après une licence professionnelle ? Si j'arrête au BTS aurais-je les mêmes possibilités d'évolution, ou que sais-je encore ? Je suis perdue, je ne sais pas vers qui obtenir des avis, etc. Je sais que c'est délicat de demander à des gens de donner leur avis sur un tel choix, mais je suis vraiment partagée.

Cordialement,

Par **marianne76**, le **15/07/2019** à **15:01**

Bonjour

J'aurais tendance à vous dire qu'un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras .

Je ne suis d'ailleurs pas sûre qu'entre une licence pro et un DUT, le travail que l'on vous donnerait serait forcément différent. A vous d'ailleurs de faire vos preuves et si vous êtes capable ils vous donneront du travail en conséquence.

J'ai un de mes étudiants en stage (il est en licence pro) son maître de stage m'a indiqué qu'il était tellement impliqué et volontaire que du coup il ne l'a plus considéré comme un stagiaire

mais lui a donné un vrai poste et d'ailleurs résultat des courses tout cela va déboucher sur un CDI.

Par la suite, rien ne vous empêchera de faire une validation d'acquis au bout de quelques années qui vous permettra de postuler par exemple à un Master en Alternance .

Par **Yzah**, le **15/07/2019** à **21:16**

Coucou,
Il faut voir si la licence peut apporté un vrai quelque chose en plus, par rapport à votre BTS. Un diplôme supérieur peut permettre l'obtention d'un meilleur salaire en général mais seulement si ça intéresse l'employeur.
Après comme le disait Marianne, l'implication et l'envie de s'améliorer peuvent faire beaucoup.

Par **jylu**, le **18/07/2019** à **19:39**

Bonjour,
Je vous remercie pour vos réponses.
Effectivement l'expérience et la volonté de bien faire font énormément !
Ensuite je me suis renseigné pour la L3. L'intérêt est qu'elle ouvre droit à passer le DIMN.
Pour le moment j'hésite encore un peu mais mon avis est presque tranché. J'attends quand même de faire les entretiens ??

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/07/2019** à **07:49**

Bonjour

Tenez nous au courant !

Par **Lorella**, le **19/07/2019** à **09:56**

Pourquoi ne pas en parler lors de vos entretiens de recrutement dans ces cabinets en leur demandant un avis sur la question ?

Par **jylu**, le **23/07/2019** à **23:16**

Bonjour,
j'en ai parlé lors d'un entretien puisque je ne correspondait pas au profil (ils recherchaient un rédacteur totalement autonome).
Dans cette étude, pas de master (en droit) pas de rédaction d'actes. Ils m'ont dit qu'ils recrutait des diplômés notaires pour de la rédaction d'actes.

Et dans d'autres études, mon profil correspond avec un temps de formation néanmoins.
J'attends les réponses, je vous tiendrais au courant.
Merci de vos conseils !

Par **Lorella**, le **24/07/2019** à **09:14**

merci du retour.